



GT Pélagique CC SUD
24 octobre 2024

CES - Madrid

Jérôme Jourdain

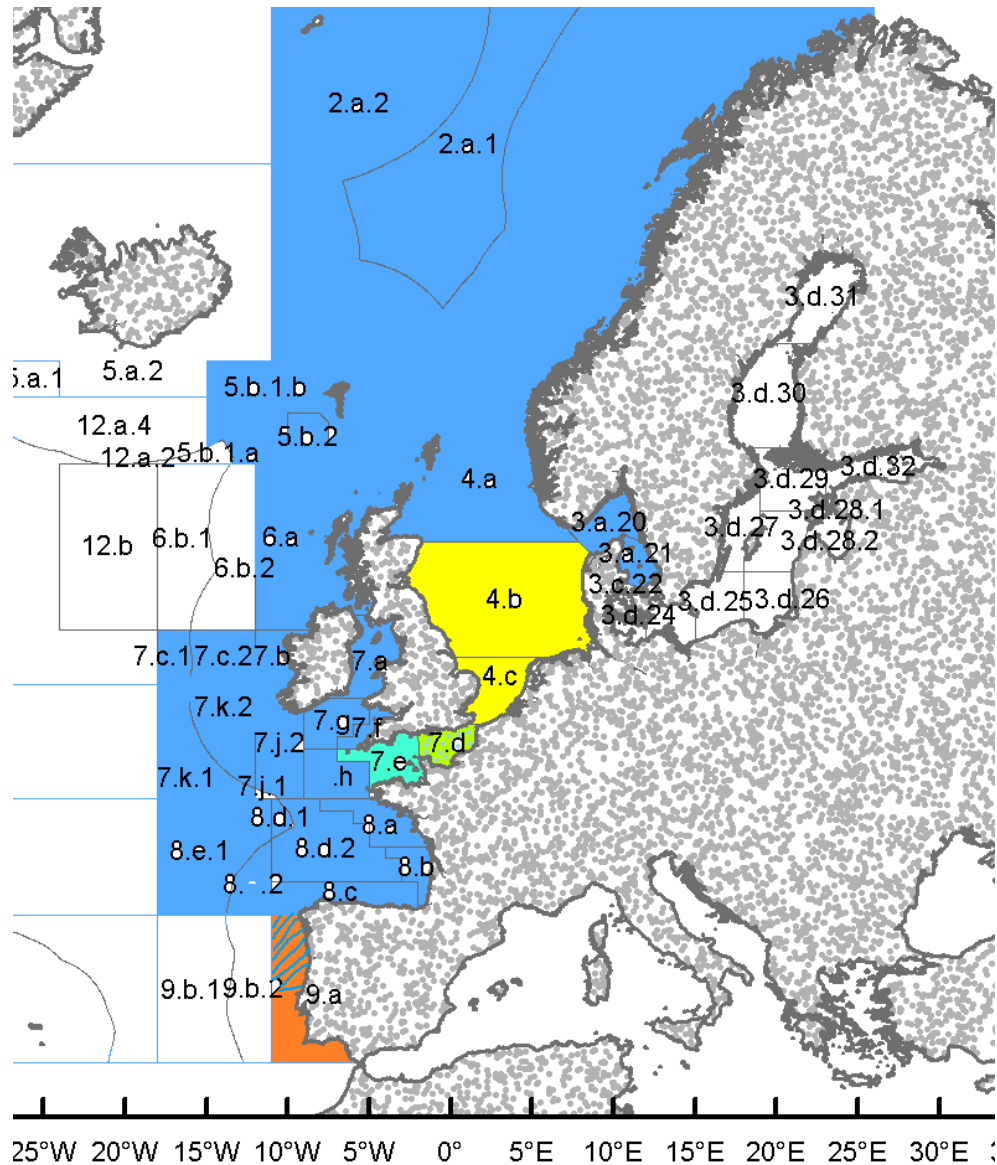


Horse mackerel (*Trachurus trachurus*)

Benchmarked
New Stock definition



Horse mackerel (*Trachurus trachurus*)



- *Realignment needed based in genetics:*
 - 3a and 4a from North Sea to Western stock
- *Mixing:*
 - North Sea Stock and Western stock in 7e and 7d
 - Western Stock and Southern stock in northern half of 9a
 - Southern stock requires more data

Stocks de chinchard

Recommandation générale

- Le benchmark a mis en évidence plusieurs questions critiques et des **lacunes importantes en matière de données** qui nécessitent une attention particulière afin de garantir une gestion durable des stocks de chinchard, en particulier pour les stocks de chinchard de la mer du Nord et les stocks occidentaux.
- Pour combler ces lacunes, des études plus spécifiques ciblant ces stocks sont absolument nécessaires. Nous recommandons de donner la priorité à des **campagnes ciblées** et de les financer de manière adéquate pour améliorer la qualité et la couverture des données afin d'améliorer les évaluations des stocks et, par conséquent, les décisions de gestion qui en découlent. Des évaluations unifiées faciliteraient une interprétation plus précise des données et favoriseraient des stratégies de gestion cohérentes dans toutes les régions. C'est pourquoi le cadre de l'évaluation de ces trois stocks devrait faire l'objet d'un rapport et d'une discussion lors de la réunion du **MIACO en janvier 2025**.



Stocks de chinchard

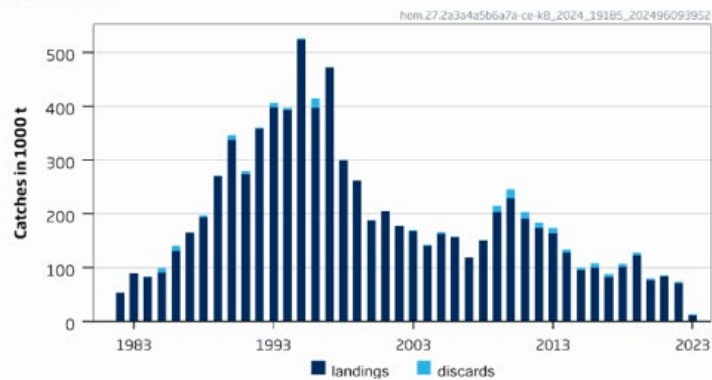
Recommandation générale

- En outre, il est urgent d'intégrer les éléments de **l'écosystème et les changements qui affectent les schémas de pêche et l'évaluation des stocks de chinchard**, tels que le changement climatique. La complexité des écosystèmes marins et les interactions entre les espèces exigent une **approche écosystémique de la gestion de la pêche**.
- Cependant, le benchmark soulève de nombreuses questions quant à la meilleure façon d'intégrer ces éléments. Nous appelons la Commission européenne et le CIEM à fournir des **lignes directrices claires et à soutenir l'intégration des considérations écosystémiques dans les processus d'évaluation des stocks**. Ce point devrait être discuté lors de la réunion du MIACO.

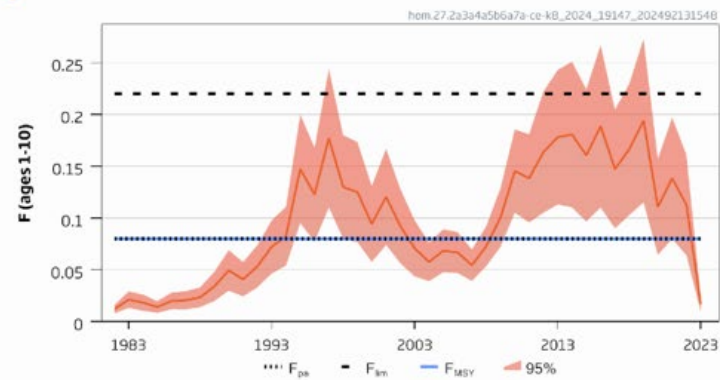


Western horse mackerel

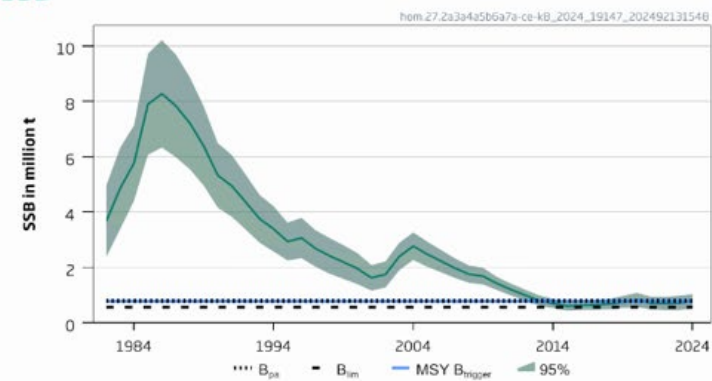
Catches



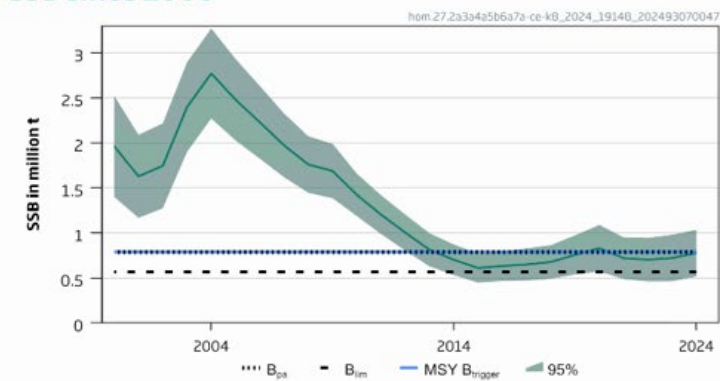
F



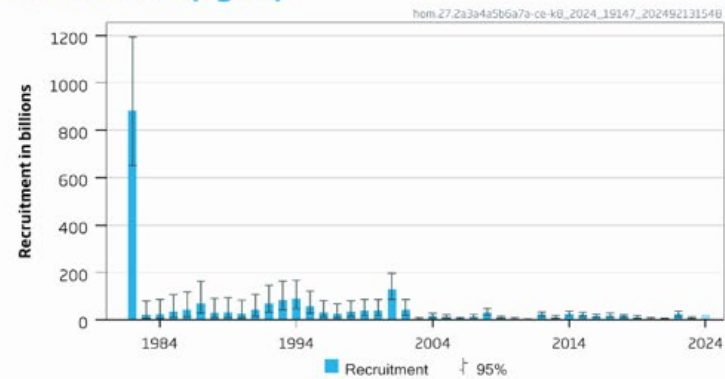
SSB



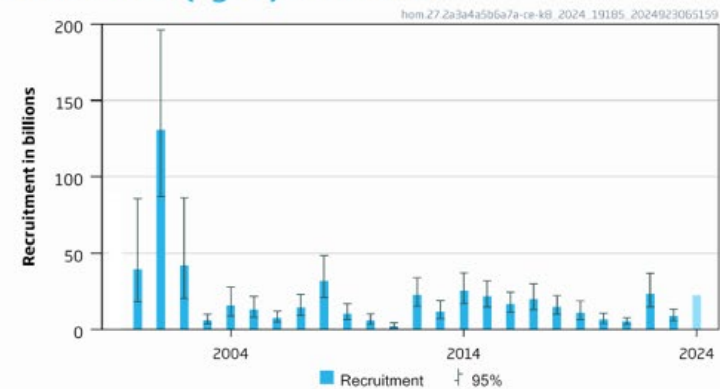
SSB since 2000



Recruitment (age 0)



Recruitment (age 0) since 2000



Chincharid occidental

- Avis du CIEM 2024 = 0 t
- Capture totale 2024 = 12 891 t
- **Avis du CIEM 2025 = 75 545 t**

Objectifs de gestion	Captures en 2025 t	% Changement d'avis	SSB en 2025 en t	% de variation de la SSB
RMD : F =RMD	75 545		887 444	+ 2.1



Chincharde occidentale

Recommandations PelAC 2025

- Le PELAC recommande de **suivre l'avis du CIEM** sur le RMD et de fixer le TAC pour 2025 à **75 545 tonnes**.
- Le PELAC recommande la mise à jour du **plan de gestion à long terme du PELAC** pour ce stock. En particulier, le PelAC recommande la poursuite et l'extension du travail d'**identification génétique** en cours pour ce stock, en notant l'existence d'une pêche mixte avec le chincharde de la mer du Nord dans la Manche.



Chincharid du sud

- Avis du CIEM 2024 = 173 873 t
- Capture présumée en 2024 = 25 886 t
- Avis du CIEM 2025 = 59 266 t (RMD)

Objectifs de gestion	Captures en 2025 t	% de changement avis	SSB en 2025 t	% de variation de la SSB
MSY : Fmsy	59 266	- 66	522 221	- 2



Chinchard du sud

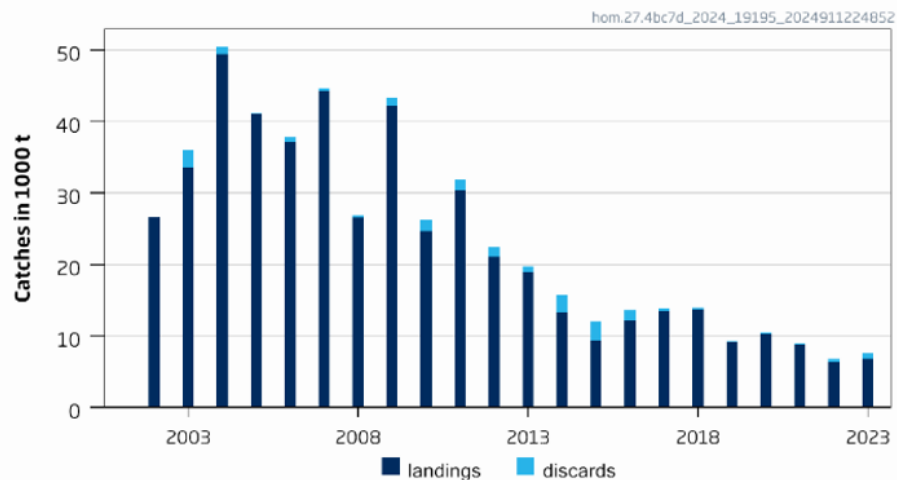
Recommandations PelAC 2025

- Le PelAC recommande de **suivre l'approche du RMD** du CIEM et de fixer le **TAC à 59 266 tonnes** en 2025.
- En outre, les efforts en cours pour développer une **stratégie de gestion pluriannuelle actualisée** pour ce stock doivent se poursuivre et si une telle stratégie est disponible au moment où le WHANSA aura lieu en novembre 2024, elle devrait être évaluée lors du WHANSA.

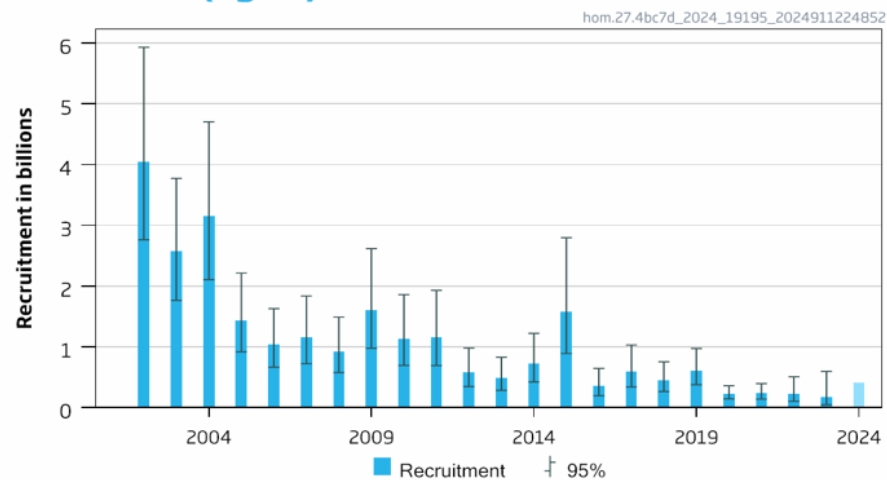


North Sea horse mackerel

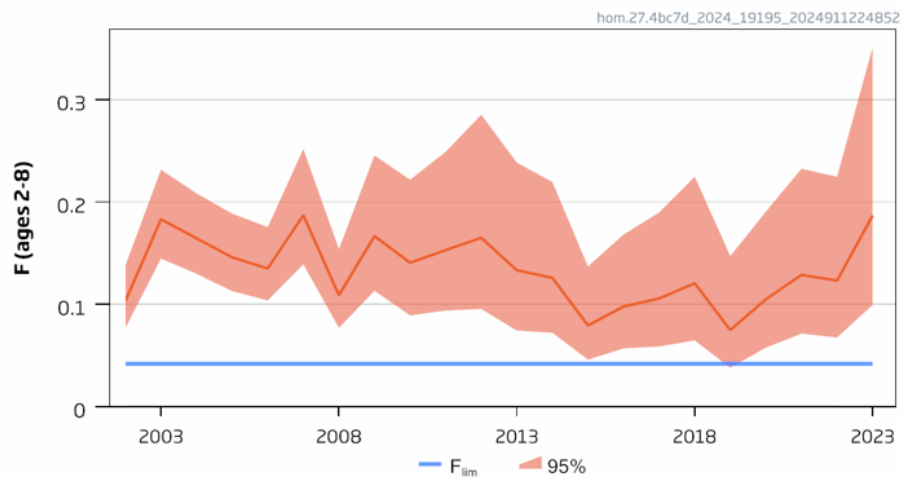
Catches



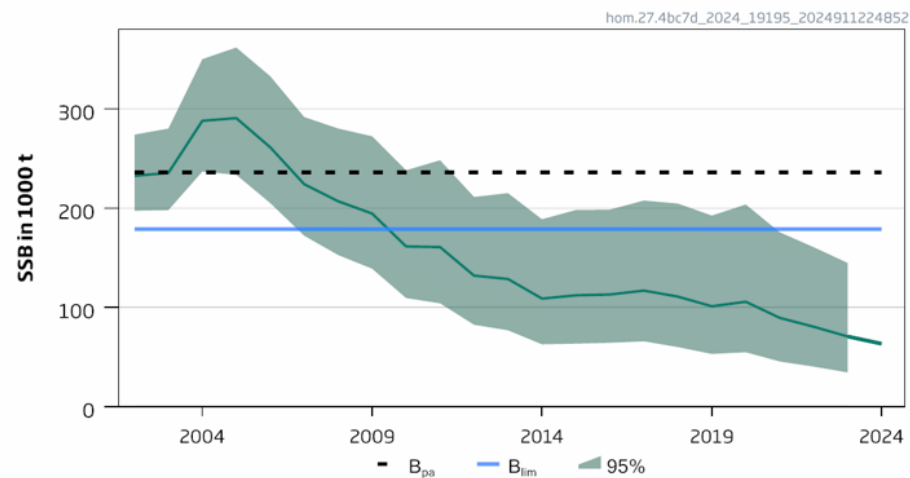
Recruitment (age 1)



F



SSB



Chincharde de la mer du Nord

- TAC 2024 = 9 730 t
- 3 669 tonnes (TAC du Royaume-Uni) et 5 916 tonnes (TAC de l'UE)
- L'avis pour 2025 est inférieur de 100 % à celui de 2024, car la SSB en 2025 est inférieure à Blim et devrait le rester en 2026, même dans le cadre d'un scénario de captures nulles en 2025.

Objectifs de gestion	Capture en 2025 t	% de changement d'avis	SSB en 2025 t	% de variation de la SSB
RMD : F=0	0	-100	62 167	+5



Chincharde de la mer du Nord

Recommandations PelAC 2025 (I)

- Le PelAC recommande à la Commission **d'inclure le chincharde de la mer du Nord dans sa demande permanente au CIEM concernant les stocks faisant l'objet d'un avis de capture zéro**, afin d'assurer la **continuité de la collecte de données** à des fins scientifiques et de maintenir une évaluation de catégorie 1 pour le chincharde de la mer du Nord. Le PelAC note que pour les autres stocks pélagiques pour lesquels le CIEM a émis un avis de captures nulles, une **option de TAC de suivi scientifique** a été prévue dans le tableau des options de capture. Toutefois, cela n'a pas été le cas pour le chincharde.



Chincharde de la mer du Nord

Recommandations PelAC 2025 (II)

- Le PelAC souligne la nécessité de poursuivre la collecte de données pour alimenter l'évaluation. Comme le souligne l'avis du CIEM, le PelAC note que les principales enquêtes alimentant l'évaluation sont les enquêtes sur le chalutage de fond (NS-IBTS et FR-CGFS). Ces études ne sont pas adaptées au chincharde car les chaluts utilisés ont de faibles taux de capturabilité pour le chincharde.
- Le PelAC souligne l'importance de développer davantage **l'identification génétique des stocks de chincharde** afin d'améliorer la collecte de données qui pourront ensuite être utilisées pour améliorer les modèles. L'identification des stocks génétiques permettra également de mieux comprendre **le mélange entre les stocks Ouest et de la mer du Nord dans la Manche** (divisions 7d et 7e).



Chincharde de la mer du Nord

Recommandations PelAC 2025 (III)

- Comme décrit dans le “PelAC Horse mackerel Focus Group” qui s'est tenu en mars 2023, un **plan de recherche à long terme** a été discuté pour une mise en œuvre dans les années à venir. Le PelAC apprécie grandement que ce plan ait été approfondi au cours du benchmark qui a proposé un plan quinquennal. Ce plan comprend six domaines clés - identification des stocks, données biologiques, données indépendantes et dépendantes des pêcheries, développement de l'évaluation, planification du benchmarking. Le PelAC demande à la Commission et aux États membres de soutenir ces questions de recherche scientifique très pertinentes et de garantir que les efforts se concentreront sur le développement continu des évaluations des différents stocks de chincharde jusqu'au prochain processus de référence inclus.

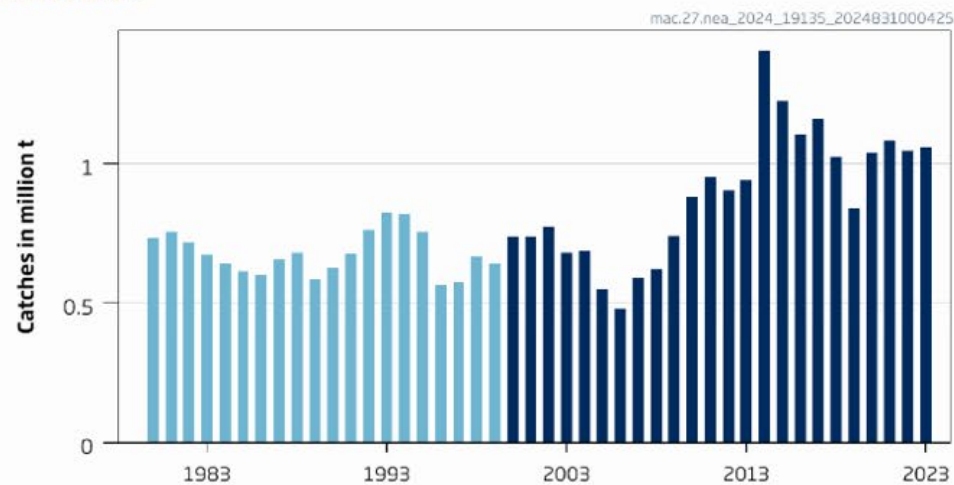


Mackerel in Northeast Atlantic

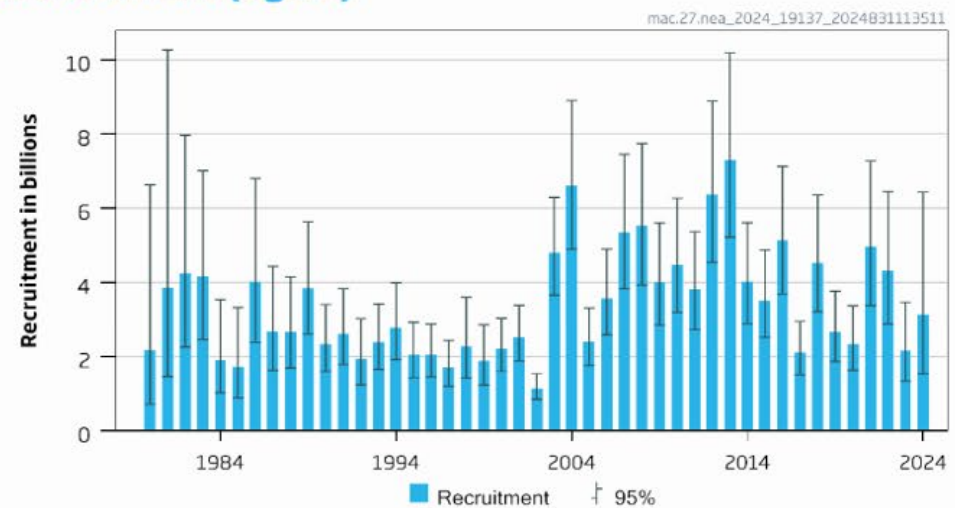


Mackerel in Northeast Atlantic

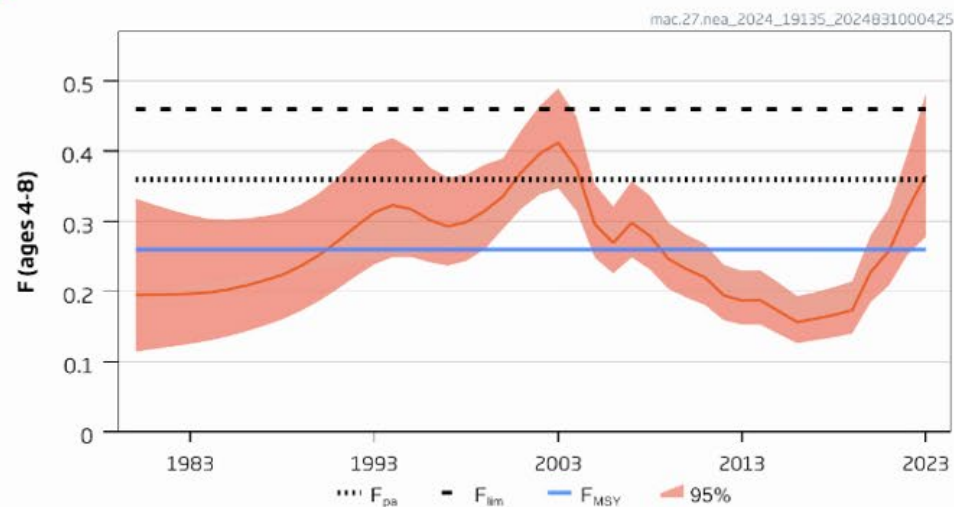
Catches



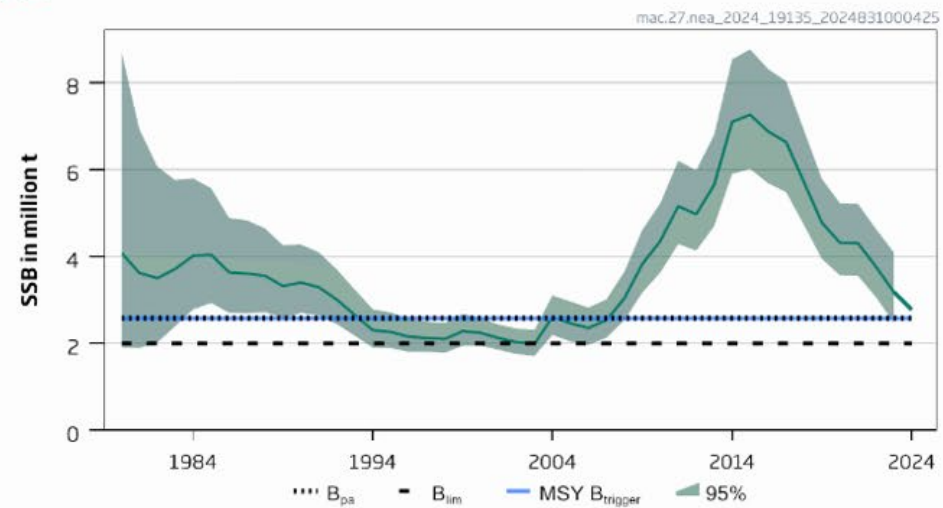
Recruitment (age 2)



F



SSB





Maquereau de l'Atlantique Nord-Est

- Avis du CIEM 2024 = 739 386 t
- Capture totale 2024 = 954 112 t
- **Avis du CIEM 2025 = 576 958 t (RMD)**

Objectifs de gestion	Capture en 2025 t	% entre avis	SSB en 2025 t	% de variation de la SSB
Approche du RMD : F = Fmsy	576 958	-22	2 610 364	+4.2



Maquereau de l'Atlantique Nord-Est

Recommandations PelAC 2025 (I)

- Le PelAC exprime une fois de plus sa **profonde inquiétude** quant au risque persistant de voir les parties fixer des quotas unilatéraux excessifs, ce qui entraînerait une nouvelle année **de captures supérieures au total admissible des captures (TAC)** établi conformément à l'avis scientifique pour 2024.
- L'accord 2024, au lieu de résoudre le problème, **récompense la fixation de quotas unilatéraux excessifs et gonflés par certaines parties** au cours des dernières années et légitime la poursuite de la surpêche sur la base de ces quotas gonflés, qui s'écartent considérablement des parts applicables en vertu du dernier accord de partage. Il est désormais clair qu'en l'absence d'un accord global entre tous les États côtiers, la tendance à fixer des quotas excessifs et gonflés se poursuivra et mettra en péril la durabilité future du stock.



Maquereau de l'Atlantique Nord-Est

Recommandations PelAC 2025 (II)

- Le PelAC est donc **très préoccupé par le risque de voir le stock tomber en dessous de Blim à long terme**, en raison de la question soulevée par le CIEM dans son avis pour 2025, selon laquelle la somme des quotas unilatéraux pour le maquereau et les captures qui en résultent ont dépassé les avis scientifiques de **40 % en moyenne depuis 2010**, ce qui pourrait entraîner un risque accru de voir le stock tomber en dessous de Blim et une perte de captures à long terme. Le PelAC souligne l'importance de répondre à ce signal.



Maquereau de l'Atlantique Nord-Est

Recommandations PelAC 2025 (III)

- Dans ce contexte, la PelAC réitère la nécessité urgente pour la Commission européenne et les Etats côtiers d'adopter :
 - Un **accord de partage** entre le plus grand nombre possible de parties respectant des niveaux de capture permettant de respecter le RMD ;
 - Une **stratégie de gestion à long terme** jugée prudente par le CIEM et compatible avec les objectifs internationalement convenus d'une pêche inférieure aux niveaux du RMD, en choisissant une combinaison de F_{target} et de $B_{trigger}$ qui confère une stabilité supplémentaire aux captures à moyen et à long terme et en adoptant une approche écosystémique de la gestion des pêches qui tienne compte des changements écosystémiques et climatiques dans la productivité du maquereau dans l'Atlantique du Nord-Est. En particulier, cette stratégie de gestion à long terme devrait également viser à garantir le rôle du stock dans le maintien de réseaux alimentaires sains dans l'écosystème, conformément à l'approche fondée sur les écosystèmes.



Maquereau de l'Atlantique Nord-Est

Recommandations PelAC 2025 (IV)

- Dans ce contexte, la PelAC réitère la nécessité urgente pour la Commission européenne et les Etats côtiers d'adopter :
 - Le PelAC souligne qu'il est urgent de **faire progresser l'évaluation de la stratégie de gestion en tenant compte de ces variables**, afin de contribuer à améliorer les décisions en matière de gestion des stocks, y compris une série de tests de scénarios de robustesse/sensibilité qui tiennent compte des incertitudes existantes ou des erreurs de mise en œuvre plausibles, telles que les captures effectuées au-delà du TAC.
 - Le PelAC recommande de **suivre l'avis du CIEM** sur le RMD et de fixer le TAC pour le maquereau de l'Atlantique du Nord-Est à **576 958 tonnes en 2025**. Cependant, le PelAC a pris note de l'organisation d'un **nouveau benchmark pour ce stock au début de 2025**. Le Pelac demande que les Etats côtiers demandent au CIEM de réévaluer l'évaluation du maquereau suite à ce benchmark et qu'une fois cette réévaluation réalisée, **le TAC soit mis à jour**.



Maquereau de l'Atlantique Nord-Est

Recommandations PelAC 2025 (V)

- En outre, le PelAC estime qu'il devrait y avoir un mécanisme en place au CIEM pour permettre **l'incorporation de nouvelles données pertinentes de nature urgente dès qu'elles deviennent disponibles** en dehors du processus d'évaluation comparative.
- Le PelAC estime que la question du **changement climatique et des modifications de l'écosystème** affectant le maquereau et les schémas de pêche devrait être intégrée dans l'évaluation comparative du maquereau, et demande à la Commission de **soulever cette question pour les stocks pélagiques**.
- Le PelAC note que de **nouvelles connaissances ont été acquises au niveau du CIEM concernant les mesures de conservation et la pertinence de la composante mer du Nord pour le stock occidental**, et demande à la Commission d'établir comment ces connaissances peuvent être conciliées avec le **règlement relatif aux mesures techniques** afin d'en assurer la cohérence. Plus précisément, cette évolution ne justifie plus l'existence de **deux tailles minimales de référence pour la conservation (MCRS)** pour le maquereau. Le PelAC demande à la Commission de **trouver une solution à ce problème et de demander l'avis du CIEM sur ce que devrait être une taille minimale de référence pour la conservation (MCRS)** appropriée pour le maquereau.

Merci de votre attention !

Pelagic Advisory Council
Louis Braillelaan 80
2719 EK Zoetermeer
The Netherlands

Phone: +31 (0)63 375 6324

Website: www.pelagic-ac.org

Pelagic
ADVISORY
COUNCIL 

